

AVIS D'OFFRE DE DROITS

PLANTIFY FOODS, INC.

Avis aux porteurs de titres – 27 novembre 2025

Le présent avis a pour objet d'informer les détenteurs d'actions ordinaires (« **actions ordinaires** ») de Plantify Foods, Inc. (« **Plantify** ») d'une proposition d'offre de droits (« **droits** ») de Plantify (« **offre de droits** »).

Dans le présent avis, les termes « nous », « notre », « nos » et autres termes similaires désignent Plantify. Dans le présent avis, les termes « vous », « votre » et autres termes similaires désignent les actionnaires de Plantify. Sauf indication contraire, les termes « \$ » ou « dollar » renvoient au dollar canadien. Certains termes utilisés dans le présent avis sont définis ailleurs dans le présent document.

Nous disposons actuellement d'un fonds de roulement suffisant pour durer un mois. Nous avons besoin de 80 % de l'offre pour pouvoir durer 12 mois.

1. Qui peut participer à cette offre de droits?

Nous émettons à l'intention des détenteurs (les « **actionnaires** ») de nos actions ordinaires en circulation inscrits à 14 heures (heure du Pacifique) le 5 décembre 2025 (la « **date d'inscription** »), des droits de souscription d'une action selon les modalités décrites dans notre prospectus d'offre de droits. Chacun de ces détenteurs résidant dans une juridiction admissible (telle que définie ci-dessous) (un « **détenteur admissible** ») peut participer à l'offre de droits.

2. Qui peut bénéficier de ces droits?

L'offre de ces titres est faite aux détenteurs admissibles dans toutes les juridictions du Canada (collectivement, les « **juridictions admissibles** »). Les droits sont également proposés aux détenteurs dans toutes les juridictions en dehors du Canada, à l'exclusion de toute juridiction qui ne prévoit pas d'exemption de prospectus substantiellement similaire à l'exemption prévue au Canada ou qui exige autrement l'obtention d'approbations d'une autorité réglementaire dans cette juridiction ou le dépôt de tout document par Plantify dans cette juridiction dans le cadre de cette offre. L'offre n'est pas faite dans les juridictions où Plantify n'est pas admissible pour faire une telle offre. Toutefois, Plantify peut permettre à tout actionnaire résidant aux États-Unis de participer simultanément à une offre privée s'il est qualifié d'« investisseur qualifié » au sens de la règle 501(a) du règlement D de la loi américaine sur les valeurs mobilières de 1933 (*Securities Act*), telle qu'amendée (la « **Loi de 1933** »).

Les titres offerts par la présente n'ont pas été et ne seront pas inscrits en vertu de la *Loi de 1933* ou des lois sur les valeurs mobilières de tout État des États-Unis. Le présent avis ne constitue pas une offre de vente ou une sollicitation d'offre d'achat des titres offerts par les présentes aux États-Unis, et les titres offerts par les présentes ne peuvent être offerts ou vendus aux États-Unis ou à des personnes américaines que s'ils sont inscrits en vertu de la loi américaine sur les valeurs mobilières (*Securities Act*) et des lois sur les valeurs mobilières en vigueur dans les États, ou s'ils sont exemptés de ces obligations d'inscription. Les termes « États-Unis » et « personnes des États-Unis » sont définis dans le règlement S de la loi américaine sur les valeurs mobilières (*Securities Act*).

Le présent avis ne doit pas être interprété comme une offre de droits, et les titres pouvant être émis lors de l'exercice des droits ne sont pas proposés à la vente dans une juridiction autre que les juridictions admissibles ou à des actionnaires résidant dans une juridiction autre que les juridictions admissibles.

Les actionnaires résidant en dehors des juridictions admissibles à la date d'inscripteurs (« **détenteurs non admissibles** ») trouveront un certificat de statut exonéré pour acheteur (« **certificat de statut exonéré** ») joint à cet avis. De plus, les actionnaires résidant aux États-Unis trouveront un certificat d'investisseur accrédité américain (« **certificat d'investisseur accrédité américain** ») joint à cet avis. Si le détenteur

remet à Plantify un certificat d'exemption dûment rempli et signé et, dans le cas d'un actionnaire résidant aux États-Unis, un certificat d'investisseur accrédité américain, au plus tard le 17 décembre 2025, et que Plantify confirme l'admissibilité du détenteur à participer à l'offre de droits (« **exemption déterminée** »), Computershare Investor Services Inc. (« **Computershare** ») transmettra au détenteur un avis des droits du SID indiquant le nombre de droits auxquels le détenteur est admissible.

3. Combien de droits offrons-nous?

Nous offrons un maximum de 11 440 489 droits dans le cadre de cette offre de droits.

4. Combien de droits recevrez-vous?

Nous offrons à chaque détenteur admissible un droit pour chaque action ordinaire détenue à la date d'inscription. Aucune fraction de droit ne sera émise. Le droit du détenteur sera réduit au nombre entier de droits le plus bas.

5. Qu'est-ce que ce droit vous permet de recevoir?

Chaque droit permet à son détenteur d'acheter une action ordinaire de Plantify (le « **privilège de souscription de base** ») au prix de souscription de 0,12 \$ par action ordinaire (le « **prix de souscription** ») jusqu'à 14 heures (heure du Pacifique) le 31 décembre 2025 (la « **date d'expiration** »).

Tout détenteur admissible, ou détenteur non admissible qui a été déterminé comme exempté, qui exerce tous ses droits en vertu du privilège de souscription de base aura également le privilège supplémentaire de souscrire, au prorata, des actions ordinaires supplémentaires au prix de souscription (le « **privilège de souscription supplémentaire** »). Les actions ordinaires disponibles au titre du privilège de souscription supplémentaire seront les actions ordinaires pouvant être émises dans le cadre du placement de droits qui n'auront pas été souscrites et payées au titre du privilège de souscription de base avant la date d'expiration.

Tout détenteur admissible inscrit, ou détenteur non admissible qui a été déterminé comme exempté, qui exerce ses droits, doit joindre le paiement en fonds canadiens par chèque certifié, traite bancaire ou mandat-poste payable à l'ordre de Computershare Investor Services Inc.

6. Comment allez-vous recevoir vos droits?

Détenteurs admissibles inscrits – Si vous êtes un détenteur inscrit d'actions ordinaires résidant dans une juridiction du Canada, un formulaire de souscription et un relevé émis dans le cadre du système d'inscription directe de Computershare (« **avis du système d'inscription directe des droits** ») représentant le nombre total de droits transférables auxquels vous avez droit à la date d'enregistrement sont joints au présent avis.

Détenteurs admissibles bénéficiaires – Vous êtes un détenteur bénéficiaire d'actions ordinaires si vous détenez vos actions ordinaires par l'intermédiaire d'un courtier en valeurs mobilières, d'une banque, d'une société de fiducie ou d'un autre participant (un « **participant** ») au système d'inscription en compte administré par la société Services de dépôt et de compensation CDS inc. (« **CDS** »). Le nombre total de droits auxquels ont droit tous les détenteurs admissibles bénéficiaires à la date d'inscription sera émis et déposé auprès de la CDS après la date d'inscription. Si vous êtes un détenteur admissible bénéficiaire, nous nous attendons à ce que vous receviez une confirmation du nombre de droits qui vous ont été émis de la part de l'adhérent concerné, conformément aux pratiques et procédures de cet adhérent. La CDS sera chargée d'établir et de maintenir des comptes d'inscription en compte pour les participants détenant des droits.

Détenteurs non admissibles – Les détenteurs non admissibles souhaitant participer à l'offre de droits doivent remettre à Plantify un certificat d'exemption dûment rempli et signé et, dans le cas des actionnaires résidant aux États-Unis, un certificat d'investisseur accrédité américain, au plus tard le 17 décembre 2025. Si Plantify confirme l'admissibilité du détenteur à participer à l'offre de droits, Computershare transmettra au détenteur un avis au système d'inscription directe des droits attestant du nombre de droits auxquels le détenteur est admissible.

7. Quand et comment pouvez-vous exercer vos droits?

Si vous êtes un détenteur admissible inscrit qui reçoit un avis au système d'inscription directe des droits, vous devez remplir et remettre votre avis au système d'inscription directe des droits ainsi que le prix de souscription pour chaque droit exercé (en vertu de votre privilège de souscription de base et, s'il y a lieu, de votre privilège de souscription additionnelle) en dollars canadiens par chèque certifié, traite bancaire ou mandat-poste à Computershare conformément aux instructions énoncées dans notre prospectus d'offre de droits avant la date d'expiration. Les droits non exercés à la date d'expiration seront nuls et sans valeur.

Si vous êtes un détenteur admissible bénéficiaire, vous devez organiser l'exercice, le transfert ou l'achat de droits par l'intermédiaire de votre participant dans le délai précisé par ce dernier et conformément à ses exigences. Nous nous attendons à ce que chaque détenteur admissible bénéficiaire reçoive une confirmation d'émission ou d'achat, selon le cas, de la part de l'adhérent par l'intermédiaire duquel les droits ont été émis, conformément aux pratiques et aux politiques de cet adhérent.

8. Quelles sont les prochaines étapes?

Le présent avis contient des informations clés que vous devriez connaître au sujet de Plantify Foods, Inc. Vous trouverez plus de détails dans notre prospectus d'offre de droits, dont une copie peut être obtenue sur le profil de Plantify à l'adresse www.sedarplus.ca. Vous pouvez également demander une copie à le représentant de votre courtier ou contacter Gabriel Kabazo au 604 833 6820 ou à l'adresse gabi@plantifyfoods.com. Nous vous conseillons de lire le prospectus d'offre de droits, ainsi que le dossier d'information continue de Plantify, afin de prendre une décision éclairée.

Plantify Foods, Inc.

"Gabriel Kabazo"

Gabriel Kabazo
Directeur financier